

# COUBERT INFOS



<http://www.coubert.fr/>

N° astreinte élus (24h/24 en cas d'urgence) 06.86.30.38.68

## FLASH

Juin 2020 N° 17

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 15 mars dernier, en dépit du concert de recommandations contradictoires sur le devoir d'aller voter pour certains et le devoir de santé publique pour d'autres, vous avez quand même été nombreux à vous déplacer pour apporter votre soutien à notre liste « Coubert de toutes nos forces ». Un grand merci à vous car cela légitime notre action et cela nous encourage à poursuivre notre mission au service de tous les habitants de notre commune.

Lors de la campagne électorale, nous vous avons présenté les orientations que nous espérons mener à bien sur la durée de ce mandat. C'est ce projet global élaboré avec les collègues « sortants » qui a reçu l'adhésion des nouveaux venus dans notre assemblée que nous entendons mener avec vous et pour vous.

Au sortir du confinement, le conseil municipal a pu se réunir le 23 mai dernier et m'a reconduit comme Maire de notre commune pour la nouvelle mandature. C'est avec gratitude pour vous et plus que jamais conscient du poids de ma responsabilité que j'ai ceint une nouvelle fois l'écharpe tricolore. Les commissions communales et extra-communales sont formées et feront l'objet d'une présentation dans le prochain Coubert infos.

A l'heure des premiers choix, nous avons fait celui de rouvrir nos écoles dès le 14 mai car il nous a semblé essentiel de contribuer à aider notre pays à se tenir debout en offrant la possibilité aux parents qui devaient travailler de pouvoir le faire. Je remercie bien entendu les enseignants de nos écoles mais surtout notre équipe périscolaire qui a élevé une nouvelle fois son niveau de compétences afin que nous puissions donner un maximum de « garanties » aux parents sans pour autant éliminer tout risque.

Je profite de ce flash pour rappeler à certains leur responsabilité. Il est inadmissible de mettre des gravats ou du carrelage aux encombrants ou encore des pots de peinture, de l'électro-ménager. C'est dégradant pour notre cadre de vie commun et particulièrement irrespectueux vis-à-vis des hommes chargés de la collecte (vous savez ceux que tout le monde louait il y a quelques semaines encore). Sans compter le coût économique car après, nos agents communaux doivent traiter ces déchets et nous payons très cher les bennes et le recyclage de ces éléments.

Certains propriétaires de chiens assument leur responsabilité mais ce n'est hélas pas le cas de tous.. Pour faciliter le nettoyage, nous avons acheté et posé des dispositifs de distribution de sacs pour déjections canines et malgré ça, nous subissons toujours autant la présence de ces immondices un peu partout. Là encore notre équipe technique qui est déjà restreinte passe beaucoup de temps à faire ce qu'elle ne devrait pas au détriment d'ornements, tailles et tontes plus régulières. C'est navrant, aussi je compte sur le civisme de ces personnes pour adopter enfin un comportement plus respectueux du vivre ensemble qu'il nous tient à cœur de préserver.

L'été est là, hélas nombre de manifestations habituelles sont annulées comme notre feu d'artifice du 14 juillet, la traditionnelle brocante, la fête du village, la seconde édition des vendredis musicaux. Autant de lieux où il fait bon se retrouver d'habitude, comme chez nos commerçants locaux qui, ça tombe bien, eux restent ouverts et ont tant besoin de nous.

Bel été que ce soit à Coubert ou dans d'autres lieux de villégiature.

Louis Marie Saoût

## Sport et loisirs

*Venez découvrir votre city stade*

**Animation le Mercredi 1 juillet 2020**

**À 14 h**

L'installation de notre terrain multisports étant terminée voici le moment de vous expliquer toutes les possibilités d'en profiter.

Cette animation a pour but de faire découvrir la pratique des différents sports proposés à tous mais surtout aux jeunes et à les responsabiliser à cet équipement qui représente un investissement important.

Cet évènement est ouvert à tous les habitants de Coubert.

Venez nombreux !



## Soutenons nos restaurateurs



Depuis le 22 juin, nos restaurants et notre café ont pu rouvrir leurs salles. Après des semaines de fermeture due à la pandémie, aidons-les à relancer leur activité économique.

Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions à l'intérieur comme à l'extérieur.

Différents évènements seront organisés dans leurs établissements : n'hésitez pas à consulter leurs différents sites et réseaux sociaux !



**Soyons solidaires et soutenons tous nos commerces et artisans de proximité !**

# Social

## Plan canicule : inscrivez-vous !

Dans le cadre du « Plan canicule » périodiquement le Centre Communal d'Action Sociale continue à recenser les personnes âgées, en situation d'handicap ou isolées. L'objectif est de permettre une intervention rapide et ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence.

Cette inscription basée sur le volontariat peut être effectuée à votre demande ou celle d'un tiers.

En cas de forte chaleur, le CCAS contactera régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien et proposeront une visite à domicile si nécessaire. Ils rappelleront les consignes élémentaires pour éviter les risques de déshydratation.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

Par mail : [accueil.mairie.coubert@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.coubert@wanadoo.fr) ou Tél : 01 64 06 71 20

## Aide juridique

Une permanence juridique ouverte à tous est mise en place depuis 2012 gratuitement à la mairie.

Le 3ème vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Notre conseillère reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.

Elle vous apportera de l'aide dans toutes vos démarches juridiques et intervient dans les domaines du droit privé, tels que :

- Droit de la famille (succession, donation, divorce, séparation, droit de garde...)
- Droit de la consommation,
- Droit fiscal,
- Droit du logement,
- Surendettement,
- Assurances, banques.....

N'hésitez pas à venir la rencontrer

## Masques

Votre mairie dispose encore de masques lavables

Si vous en manquez n'hésitez pas à faire la demande, il vous en sera distribué gratuitement



## Travaux cet été :

- Intervention dans la salle des associations en juillet :

Changement du sol, pose d'un carrelage (style parquet) et amélioration dans l'office.

- Travaux d'un rond-point :

Premier chantier préalable à la construction du collège et des équipements connexes : réalisation d'un carrefour giratoire d'un diamètre de 22 mètres pour l'anneau central qui sera situé à l'intersection de la RD 96 et du chemin rural de Coubert à Presles. Parmi ses objectifs outre l'accès au collège et à la sécurisation de ces échanges il marquera la nouvelle entrée de la commune. Pour cette réalisation les travaux sont prévus à compter du mois d'août jusqu'à la fin de l'année. Une déviation sera mise en place empruntant la RD 471 et la RD 319.

## Jeunesse

Les emplois saisonniers proposés par la commune sont un succès : 5 jeunes travailleront ainsi pour notre village pour une période de 15 jours chacun. Trois en juillet et deux en août.

## Transport scolaire – Rentrée 2020-2021

Votre enfant rentre au collège pensez au transport !

### Carte Imagine R :

Faire la demande sur le site : [Ile de France –mobilités.fr](http://Ile de France –mobilités.fr)

**Information** : Sur les lignes régulières, le reste à charge d'une carte imagine R sera fixé à 75 euros, après l'aide complémentaire du Département qui sera mise en place début 2021.

Pour ce faire, les familles devront s'acquitter du règlement du titre imagine R de 100 euros (possibilité de mensualisation sur 9 mois) et seront, sur demande, remboursées à hauteur de 25 euros par le département.



## SIETOM Collecte des encombrants :

### Déchets autorisés :

Déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en ordures ménagères, ni en collecte sélective. Volume limité à 1 m<sup>3</sup> par foyer.



### Déchets interdits :

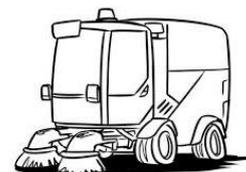
- Ordures ménagères,
- Gravats,
- Palettes,
- Plaques de verre,
- Déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries...),
- Déchets d'équipement électrique et /ou électronique,
- Pièces automobiles,
- Bouteilles de gaz, extincteur,
- Encombrants dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par les équipages.

Le passage des encombrants a lieu dans notre village le 3e samedi du mois.

Nous rappelons qu'il est impératif et, c'est la responsabilité de chacun, de rentrer les encombrants qui n'ont pas été collectés et de les apporter à la déchetterie.

## Passage de la balayeuse

**Mardi 25 août 2020**, Pour plus d'efficacité et un résultat plus probant, nous vous prions de bien vouloir éviter au maximum le stationnement au bord des chaussées du domaine public, ce jour-là.



## Agenda

- **Mercredi 1 juillet** : Animations proposées sur le site du city stade à 14 h
- **Mardi 25 août** : Passage de la balayeuse
- **Samedi 5 septembre** : Forum des associations, cour de la mairie, de 10 h à 15 h